



SSIAP2

Chef d'équipe de service de sécurité incendie

agrément n°2902 Préfecture de Quimper



Objectifs

- Connaître les outils permettant la gestion et le management d'une équipe
- Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels il est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux
- Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie
- Connaître les procédures et les consignes, gérer les intervenants, prendre des décisions adaptées, connaître et mettre en action les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs pompiers

SSIAP niveau 2

Contenus de la formation

1ère partie : rôle et missions du chef d'équipe (38 heures)

Gestion de l'équipe de sécurité
Management de l'équipe de sécurité
Organiser une séance de formation
Gestion des conflits
Evaluation de l'équipe
Information de la hiérarchie
Application des consignes de sécurité
Gérer les incidents techniques
Délivrance du permis feu

2ème partie : manipulation du système de sécurité incendie (10 heures)

Système de détection incendie
Système de mise en sécurité incendie
Installation fixe d'extinction automatique

3ème partie : hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie (6 heures)

Réglementation code du Travail

4ème partie : chef du poste central de sécurité en situation de crise (16 heures)

Gestion du poste central de sécurité
Conseils techniques aux services de secours

Agence de Brest

Rue Prince de Joinville - BP 82526
29225 BREST Cedex 2
02 98 80 41 51
greta.agbrest@ac-rennes.fr



Contact
Isabelle LOUSSOUARN



Durée

70 heures (hors examen)



Validations

Diplôme sécurité incendie et secours à personnes (SSIAP2)



Dates

Du 3 au 19 avril-18
Du 6 sept au 15 nov-18 à raison d'une journée par semaine, le jeudi



Lieu de formation

Agence de Brest



Pré requis

Etre SSIAP1
Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures sur 2 ans dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du Travail
Etre PSC1 ou SST à jour du recyclage



Méthodes et moyens pédagogiques

Salle Sécurité équipée (SSI, clapet de désenfumage...) et informatique équipée de logiciels bureautique
Registre de sécurité – Arrêtés préfectoraux – Tableaux de signalisation incendie – Code du Travail
Mises en situation professionnelle
Etudes de cas

Groupe de 12 candidats maximum



Informations spécifiques

Les personnels des services de sécurité incendie en exercice doivent se soumettre à un recyclage triennal. Les personnes ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité, de chef d'équipe ou de chef de service durant les 36 derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi.



Financement demandeurs d'emploi sous conditions - financement individuel



Formation éligible au CPF salariés selon la branche professionnelle



Plan de formation entreprise